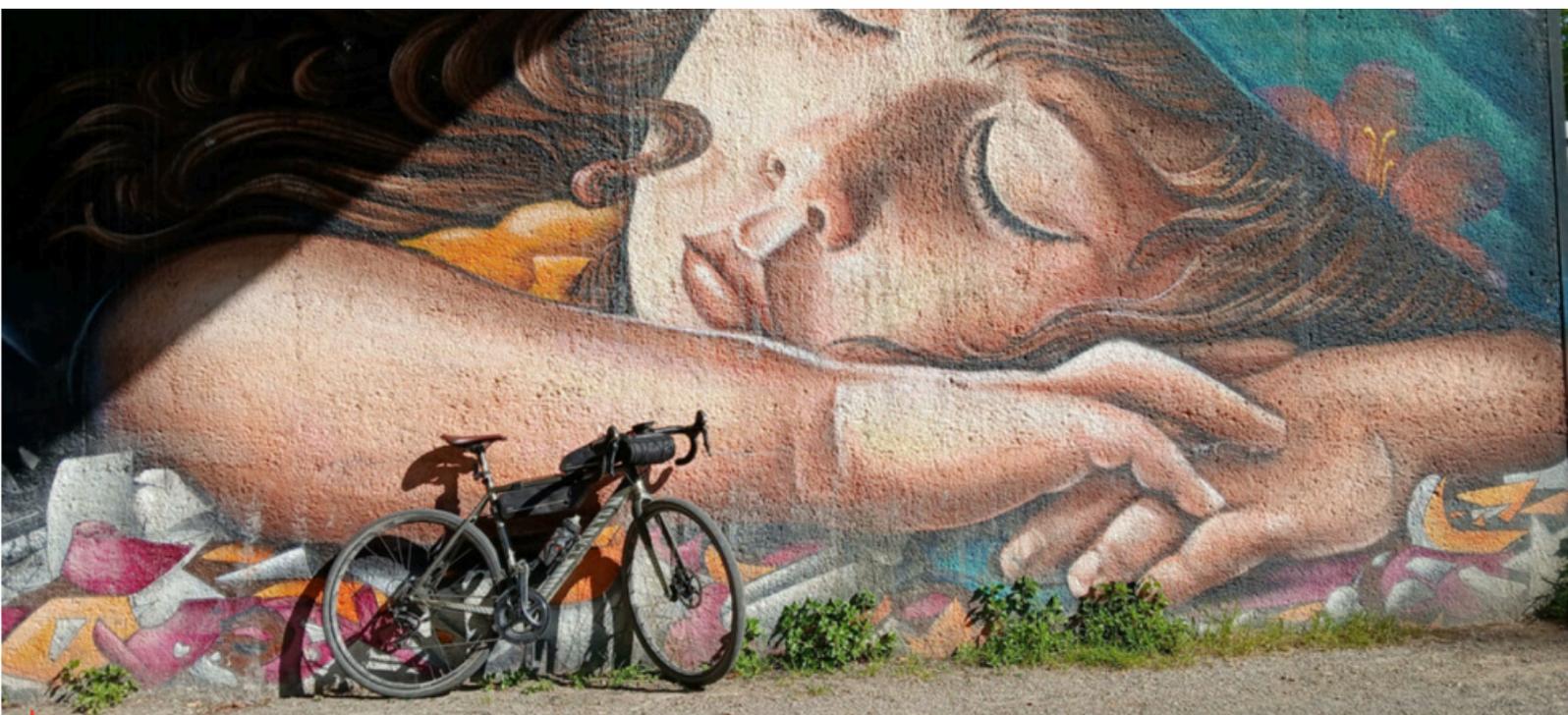


La Méridienne à Vélo

De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits



**SUR LA COMMUNE DE
SAINT-MARTIN
D'AUXIGNY**

LA MÉRIDIDIENNE À VÉLO



Le projet « Méridienne à vélo » est né de la volonté commune des territoires traversés par l'ancienne ligne SNCF entre Bourges et Sully-sur-Loire de relier la Cathédrale de Bourges à l'étang du Puits.

Le Département du Cher, la Communauté d'agglomération Bourges Plus, les Communautés de communes Terres du Haut Berry et Sauldre-et-Sologne, ont élaboré un projet de voie verte dédiée à la mobilité douce, pensée pour être un espace partagé à pied, à cheval et à vélo.

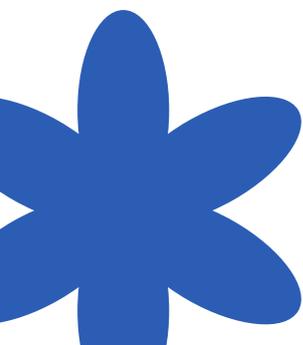
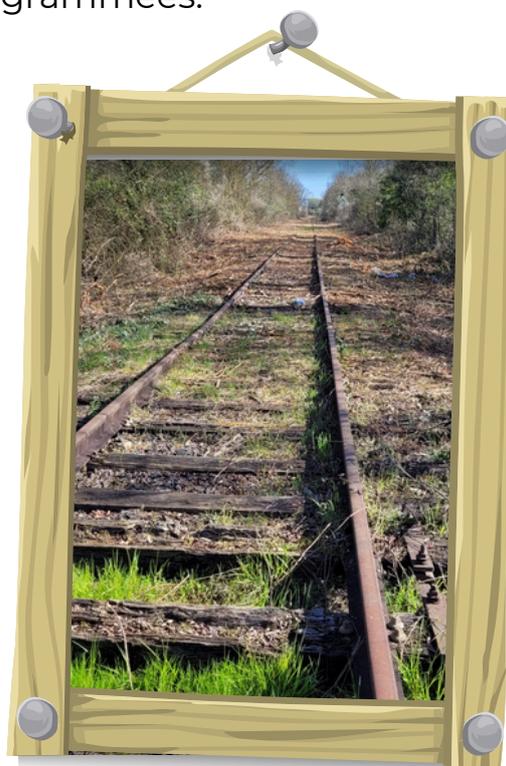
Un double objectif est poursuivi :

- Développer le tourisme local et régional, en connectant cette véloroute à la Loire à Vélo, à Sully-sur-Loire
- Créer de nouvelles opportunités pour effectuer les trajets domicile-travail

L'itinéraire emprunte exclusivement l'ancienne ligne SNCF Bourges - Sully-sur-Loire.

Conscient du caractère parfois monotone du tracé en ligne droite de l'ancienne emprise ferroviaire, le comité de pilotage de la Méridienne à vélo, constitué des collectivités traversées par le projet d'aménagement, a souhaité intégrer une dimension artistique au projet.

Au-delà d'une piste cyclable, l'itinéraire sera ponctué d'aménagements et de séquences thématiques autour des paysages, de la nature, et d'expressions artistiques programmées.



UN ITINÉRAIRE TOURISTIQUE

Au total, la Méridienne à vélo comptabilisera plus de 20 espaces de repos et d'animations dans le Cher : 12 d'entre eux seront propices aux aménagements artistiques et culturels.

C'est l'atout majeur de cette nouvelle véloroute : inviter les promeneurs et cyclotouristes à venir découvrir une destination avant tout ludique et artistique, et leur faire vivre une expérience différente à chaque saison.

Ces aménagements vont évoluer au fil des années, en fonction de la programmation des créations artistiques. Des thématiques annuelles seront le fil conducteur pour une programmation artistique renouvelée.

Ces espaces d'expression seront réalisés avec les partenaires, les associations locales, les établissements scolaires, les habitants.

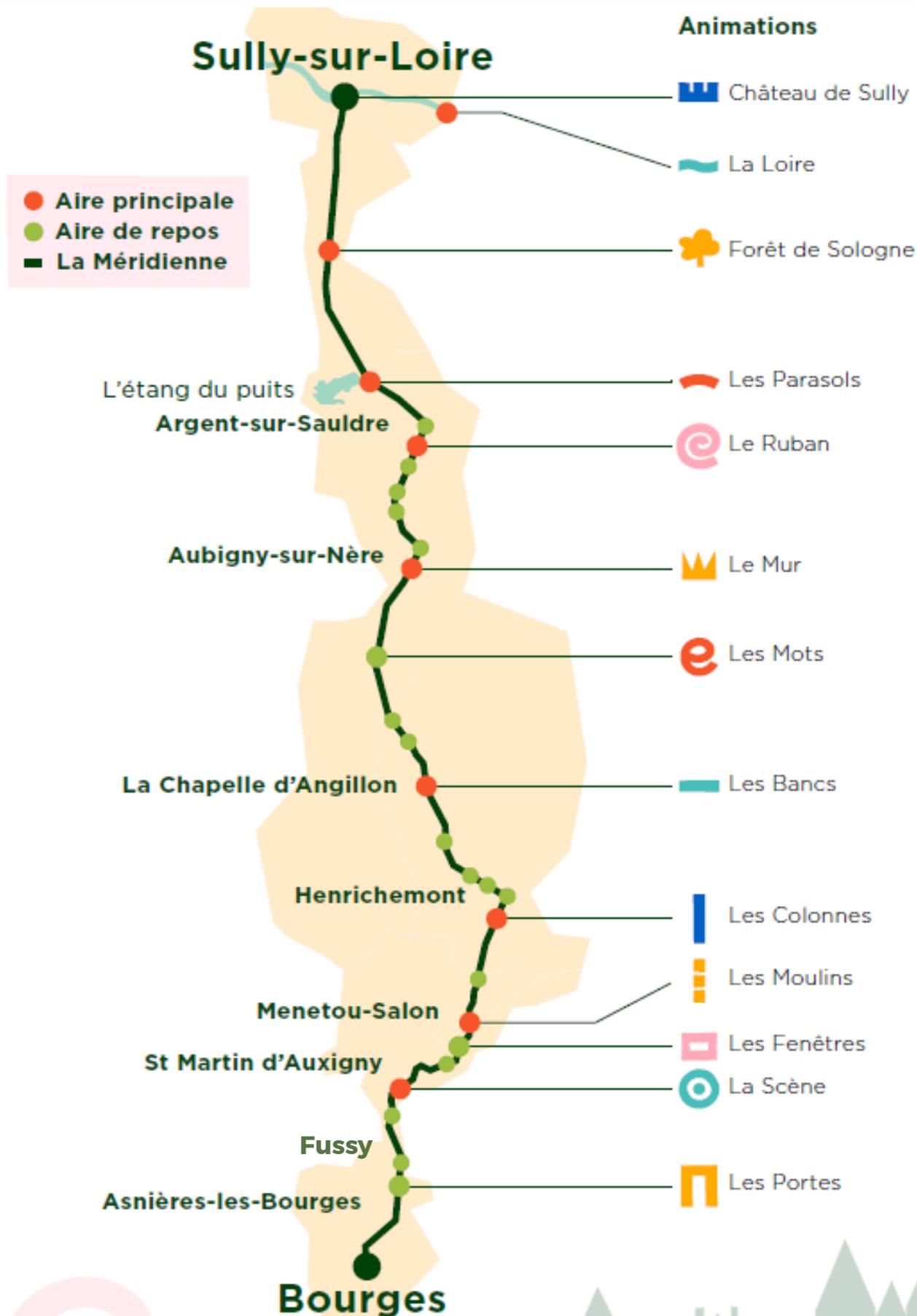
C'est cette collaboration et les initiatives de chaque partenaire qui permettront de faire vivre cette destination touristique et en assurera le renouvellement.

Des espaces de repos offriront par ailleurs une ouverture et un panorama sur les paysages environnants.

L'étang du Puits, avec sa faune et flore exceptionnelles, ses nombreuses activités aquatiques et nautiques, constitue également un attrait touristique majeur tourné vers la nature et les loisirs, jusqu'au terminus de l'itinéraire à Sully-sur-Loire et la connexion à la Loire à vélo.



DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES À SULLY-SUR-LOIRE



LE TRACÉ DE LA MÉRIDIDIENNE À VÉLO SUR VOTRE COMMUNE



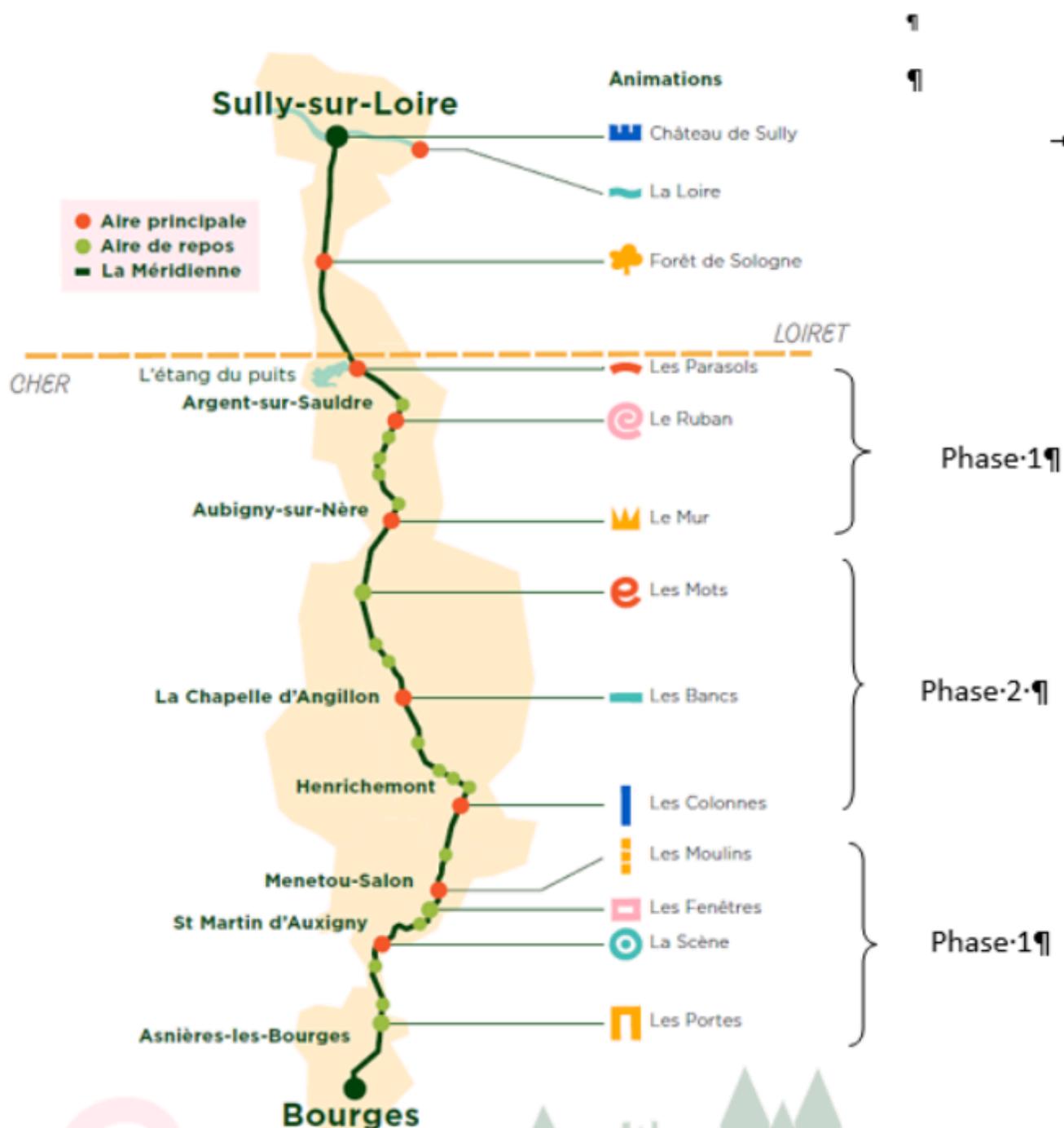
2 kilomètres sur Saint-Martin d'Auxigny.



UN PROJET EN 2 PHASES

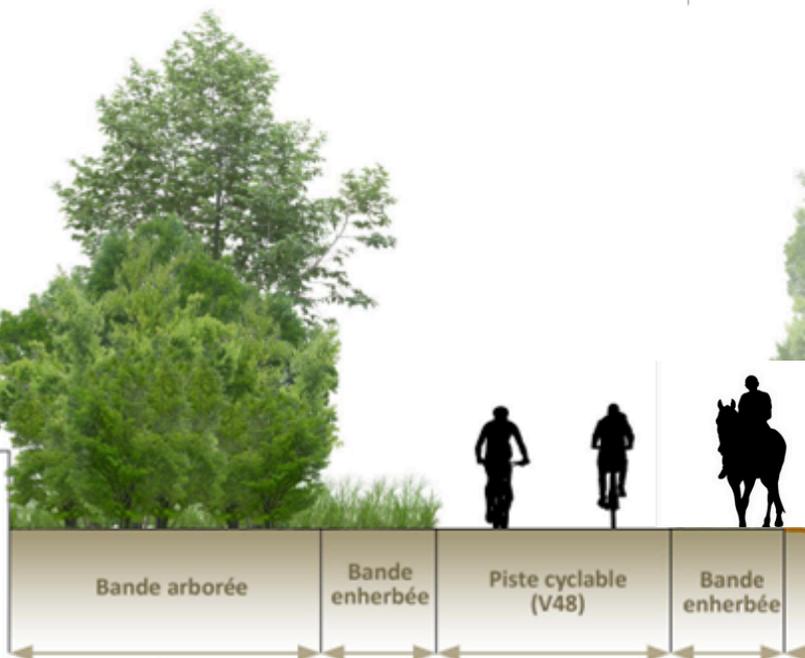
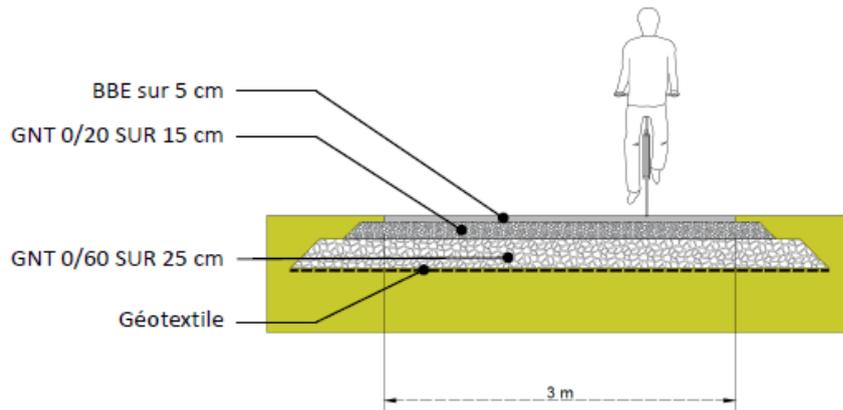
Le projet d'aménagement de la Méridienne s'effectuera en 2 phases de travaux:

- Phase 1 : les travaux relieront Bourges à Menetou-Salon et Aubigny-sur-Nère à l'étang du Puits situé à Argent-sur-Sauldre, pour un total de 35,30 kilomètres.
- Phase 2 : de Menetou-Salon à Aubigny-sur-Nère, soit 34,70 kilomètres.



DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de la Méridienne à vélo consistent à créer une voie verte sur une largeur de 3 mètres, en béton bitumineux avec granulat en porphyre rose, ou en enrobé clair. La couleur rose va progressivement s'éclaircir pour s'intégrer dans le paysage.



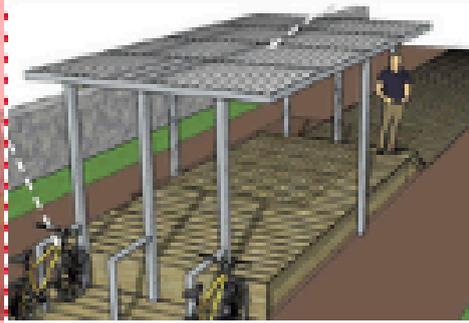
De chaque côté de la piste, une bande enherbée sera conservée, et la haie vive permettra de garder l'ombre tout au long de l'itinéraire.

Sur la phase 1, les travaux comprennent également l'aménagement de 16 aires de repos (revêtement et mobilier), l'aménagement de 39 carrefours, comprenant notamment la signalisation verticale de police et de jalonnement ainsi que les dispositifs de barriérage, la reprise du platelage de 4 ponts existants par plancher, et la reprise des garde-corps sur 4 ponts existants.

Ces travaux permettront de circuler sur une voie totalement sécurisée.



LES AMÉNAGEMENTS ARTISTIQUES



ARGENT-SUR-SAULDRE

11

12



ARGENT-SUR-SAULDRE

10



ARGENT-SUR-SAULDRE

09



AUBIGNY-SUR-NÈRE

08



AUBIGNY-SUR-NÈRE

07



ENNORDRES

06



LA CHAPELLE D'ANGILLON

05



HENRICHEMONT

04



MENETOU-SALON

03



MENETOU-SALON

02



ST GEORGES-SUR-MOULON

01



FUSSY



UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE

La création d'une identité graphique dédiée à la Méridienne à vélo répond à une double vocation : offrir un repère visuel facilement identifiable par les futurs usagers et mettre en valeur la singularité de ce projet.

Le logo imaginé illustre toute la spécificité de la Méridienne à Vélo :

La Méridienne
à Vélo

De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'Étang du Puits



- Un parti pris graphique fondé sur l'utilisation de pictogrammes colorés qui valorisent à la fois les spécificités du patrimoine local traversé (Loire, forêt, château) ainsi que la dimension artistique et ludique du projet en se référant aux aménagements paysagers prévus sur le parcours (bancs, colonnes, parasols, scène...).
- Une couleur dominante de vert utilisée pour la police de caractère reflétant l'environnement naturel dans lequel s'inscrit le tracé.
- Un visuel accompagné d'un slogan « De Bourges à Sully-sur-Loire en passant par l'étang du Puits » qui explicite les grandes étapes de l'itinéraire.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Lancement des travaux d'aménagement : le 16 juin 2025

2025 / 2027 : Phase 1

2026 / 2028 : Phase 2

CONTACTS

Pour toute question sur ce projet, vous pouvez contacter :

Conseil Départemental du Cher

Nelly LAVAURE

02 48 25 24 59

nelly.lavaure@departement18.fr

